



## **DIRECTRICE.TEUR TECHNIQUE**

### **Festival “C’est pas du Luxe !”**

**CDD d’usage – 26 jours en 2025 et 66 jours en 2026**

La Fondation Abbé Pierre, la Garance, Scène nationale de Cavaillon et l’association le Village portent depuis 2012 le projet « C’est pas du luxe ! ». Depuis 2017, Emmaüs France et la Ville d’Avignon s’y sont associés. C’est pas du luxe ! a pour objectif de transformer le regard sur la précarité et de permettre à des personnes en situation de grande vulnérabilité de retrouver une estime de soi, de s’épanouir et de s’émanciper à travers une pratique artistique qualifiée encadrée par des artistes professionnel(le)s. Il organise la rencontre entre artistes, structures culturelles et structures accueillant des personnes en situation de précarité pour la co-construction de projets artistiques de qualité, conciliant exigence artistique et exigence humaine, projets susceptibles d’être présentés lors du Festival « C’est pas du luxe ! » organisé en biennale. Plus d’informations : [www.cestpasduluxe.fr](http://www.cestpasduluxe.fr)

#### **MISSIONS PRINCIPALES**

Sous la responsabilité du Comité d’Organisation du projet « C’est pas du luxe ! » et en lien étroit avec l’équipe technique de la Garance, le/la Directeur/trice technique a pour mission la préparation et la mise en œuvre technique du festival (Environ 25 spectacles, 20 expositions, 10 films, 10 ateliers, présentés dans 30 lieux de la ville durant 3 jours) :

#### **Participation à l’élaboration du festival**

- Participer régulièrement aux réunions du comité d’organisation
- Participer à l’élaboration de la programmation

#### **Choix des implantations techniques**

- Prospector et valider les lieux d’exploitation possibles
- Créer des relations en amont avec les partenaires des différents lieux d’accueils : théâtres, salles d’expositions, la ville d’Avignon (services : culturel, fête et animation, technique, etc...)
- Planifier l’implantation de la programmation sur les différents sites ainsi que les besoins techniques en collaboration avec le régisseur général et le régisseur général adjoint
- Réaliser les plans d’implantations nécessaires à l’intégration des infrastructures sur l’espace public ou selon les nécessités

#### **Gestion du personnel technique**

- Définir les besoins en personnel technique, planifier, organiser et coordonner le travail de l’équipe technique en collaboration avec la régie générale du festival, l’équipe technique de La Garance et les lieux d’accueil

#### **Gestion administrative et budgétaire**

- Établir le budget technique prévisionnel, en assurer son suivi d’exécution et son bilan
- Rédiger le bilan technique des éditions, participer à la recherche des améliorations

#### **Organisation de l’accueil technique de la programmation en collaboration avec les lieux d’accueil et la Garance (spectacles, expositions, films, lieux d’accueil du festival...)**

- Être en relation avec les groupes amateurs et artistes programmés pour les accueillir dans des conditions professionnelles, les accompagner dans la formalisation de leur fiche technique en collaboration avec la régie générale du festival



- Analyser les fiches techniques en collaboration avec la régie générale et les équipes techniques de la Garance afin d'évaluer la faisabilité et les coûts de la programmation. Négocier et procéder aux arbitrages
- Développer les partenariats de prêt de matériel, en assurer la supervision de l'enlèvement à la restitution.
- Identifier et préconiser les moyens de transport de décors, lumières, costumes...
- Organiser la planification des différentes tâches techniques : régie générale, sonorisation, lumière, plateau, vidéo, montage et démontage et le gardiennage ainsi que les besoins en personnel SSIAP et sûreté, etc...
- Participer à la mise en place la signalétique et des espaces d'accueil du public

### **Gestion de la sécurité**

- Constituer les dossiers techniques et de sécurité, gestion et demande des autorisations diverses : GN6, occupations de l'espace public, arrêtés de circulations et de stationnement, organiser les éventuelles visites de commissions de sécurité
- Définir et mettre en place des mesures compensatoires aux règles de sécurité pour répondre aux contraintes d'exploitation
- Vérifier l'accessibilité dans les lieux de représentations
- Appliquer la réglementation en vigueur concernant l'hygiène et la sécurité, les assurances, en être garant vis-à-vis du public, des équipes, des artistes et participants.

### **COMPETENCES**

- Expérience ou intérêt marqué pour les créations participatives mêlant amateurs et professionnels
- Intérêt pour le champ social
- Capacité et appétence pour travailler avec des lieux et équipes partenaires
- Expérience de collaboration avec des services techniques municipaux
- Expérience d'événements en espace public, de festivals multisites
- Maîtrise des connaissances techniques liées aux spectacles et aux expositions
- Maîtrise des applications bureautiques classiques et DAO
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité s'appliquant aux ERP (type L, Y et PA)
- Maîtrise de la gestion budgétaire et du management d'équipe
- Rigueur, capacités d'initiative, d'autonomie
- Fortes qualités relationnelles
- Aisance dans la relation institutionnelle

### **PROFIL RECHERCHE**

Titulaire d'un diplôme de directeur technique CFPTS, ISTS ou ENSATT, vous détenez une expérience minimum de 3 ans en direction technique de spectacle vivant et en encadrement d'équipes opérationnelles. Vous êtes qualifié au minimum SSIAP 1 et formé en sécurité et prévention des risques s'appliquant au spectacle vivant et aux expositions

Le permis B est nécessaire pour occuper ce poste.

Grande disponibilité de mai à septembre.

Lettre de motivation et CV à envoyer à [contact@cestpasduluxe.fr](mailto:contact@cestpasduluxe.fr) avant le 26 janvier.

1<sup>er</sup> entretiens prévus le 10 février.